

En Alsace, les populations fragiles face à l'emploi se répartissent différemment selon les types de territoire

L'éloignement de l'emploi concerne les populations qui concentrent les plus grandes difficultés d'accès à l'emploi. En France, on considère usuellement que quatre populations sont particulièrement fragiles vis-à-vis du marché de l'emploi : les jeunes à faible niveau de formation, les seniors, les bénéficiaires des minimas sociaux (notamment du RSA) et les demandeurs d'emploi de longue durée. Ces différents types de populations fragiles face au marché de l'emploi se concentrent dans différents types de territoires.

On constate, par exemple, un important effet d'agglomération des bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi : ils représentent 20 % des demandeurs d'emploi au niveau régional mais représentent 30,3 % à Strasbourg et 32,7 % à Mulhouse.

Les principales agglomérations urbaines en Alsace ont tendance à concentrer des parts bien plus importantes de bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi que les communes rurales de leur zone d'emploi : ainsi, les bénéficiaires du RSA représentent, parmi les demandeurs d'emploi, 17 % de plus dans la CUS que dans les autres communes de la zone d'emploi de Strasbourg (plus rurales). Ce même rapport est de +12 % à Mulhouse et +10 % à Colmar.

On constate également un lien étroit entre le phénomène d'agglomération urbaine et la durée du chômage : les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 41,6 % en moyenne des demandeurs d'emploi en Alsace. Dans les communes les plus urbaines, comme celles de la CUS par exemple, ils représentent 42,6 %. Les demandeurs d'emploi de très longue durée (> 2ans) représentent également une part supérieure dans les agglomérations urbaines d'Alsace (entre 1 % et 2 % de plus) que dans les communes rurales.

Au contraire, la part régionale des seniors (21,7 %) et des jeunes à faible niveau de diplôme (8,5 %) se réduit considérablement dans les agglomérations alsaciennes (à Strasbourg, par exemple, elle représente respectivement 17,8 % et 6,8 % des demandeurs d'emploi). Les agglomérations urbaines ont également tendance à concentrer des parts moindres de femmes (-5 % environ) parmi les demandeurs d'emploi et de seniors par rapport aux communes rurales de leur zone d'emploi.

Ainsi, la ville semble concentrer en Alsace le chômage de longue durée, mais semble également offrir

ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG

	ZE Strasbourg (hors CUS)	CUS
Total DEFM (demandeurs d'emploi en fin de mois) février 2014	5 350	42 568
Évolution annuelle février 2013 > février 2014	5,1 %	4,7 %
Part de bénéficiaires RSA parmi les DEFM	10,7 %	27,5 %
Part de femmes parmi les DEFM	50,2 %	45,2 %
Part des seniors parmi les DEFM (> 50 ans)	24,6 %	19,1 %
Part des chômeurs de longue durée (> 1 AN)	40,0 %	42,6 %
Part des chômeurs de très longue durée (> 2 ANS)	19,8 %	22,2 %
Part des jeunes à faible niveau de diplôme (niveau inférieur au BAC)	8,1 %	7,1 %

Sources : Pôle emploi, septembre 2013, données brutes / INSEE

relativement plus d'opportunités professionnelles aux jeunes, aux femmes et aux seniors. L'éloignement de l'emploi apparaît ainsi comme un phénomène diverse, tant au niveau des populations que dans les territoires alsaciens, qui ne peut être résumé à une tendance de périurbanisation des personnes éloignées de l'emploi. Cela permet d'affirmer que l'éloignement de l'emploi n'est pas primordialement une question d'éloignement géographique.

Les DETEE, une population à la frontière de la précarité

Afin de distinguer les populations potentiellement fragiles de celles en situation effective d'éloignement de l'emploi, on cherche à distinguer au sein de la population des demandeurs d'emploi, ceux étant le plus éloignés de l'emploi (DETEE, dits aussi en situation « d'intensité du chômage »). Cette dernière catégorie est composée de ceux ayant passé au moins 21 mois sans aucune activité/emploi rémunéré au cours des 24 mois précédant le trimestre de référence.

Ce seuil n'est pas arbitraire : en effet, 24 mois est la durée maximale de pleine indemnisation pour les DEFM âgés de 50 ans et moins (fin de droits). De ce fait, les DETEE constituent une population clé, car il s'agit d'une population proche d'un basculement/précarisation de sa situation économique et sociale.

D'un point de vue statistique, les DETEE constituent, en outre, une population frontière : au-delà de 24 mois, la fin de droits à indemnisation dissuade de nombreux DEFM de poursuivre leur inscription à Pôle emploi. Ainsi, il s'agit d'une population dont on ignore souvent la suite du parcours. Ils constituent, enfin, une population clé à deux égards : en tant que population représentative des conditions de l'éloignement de l'emploi, mais également en tant que population prioritaire pour d'éventuelles actions préventives.

Géographie de l'intensité du chômage en Alsace

L'éloignement de l'emploi parmi les DEFM, un phénomène éminemment urbain en Alsace

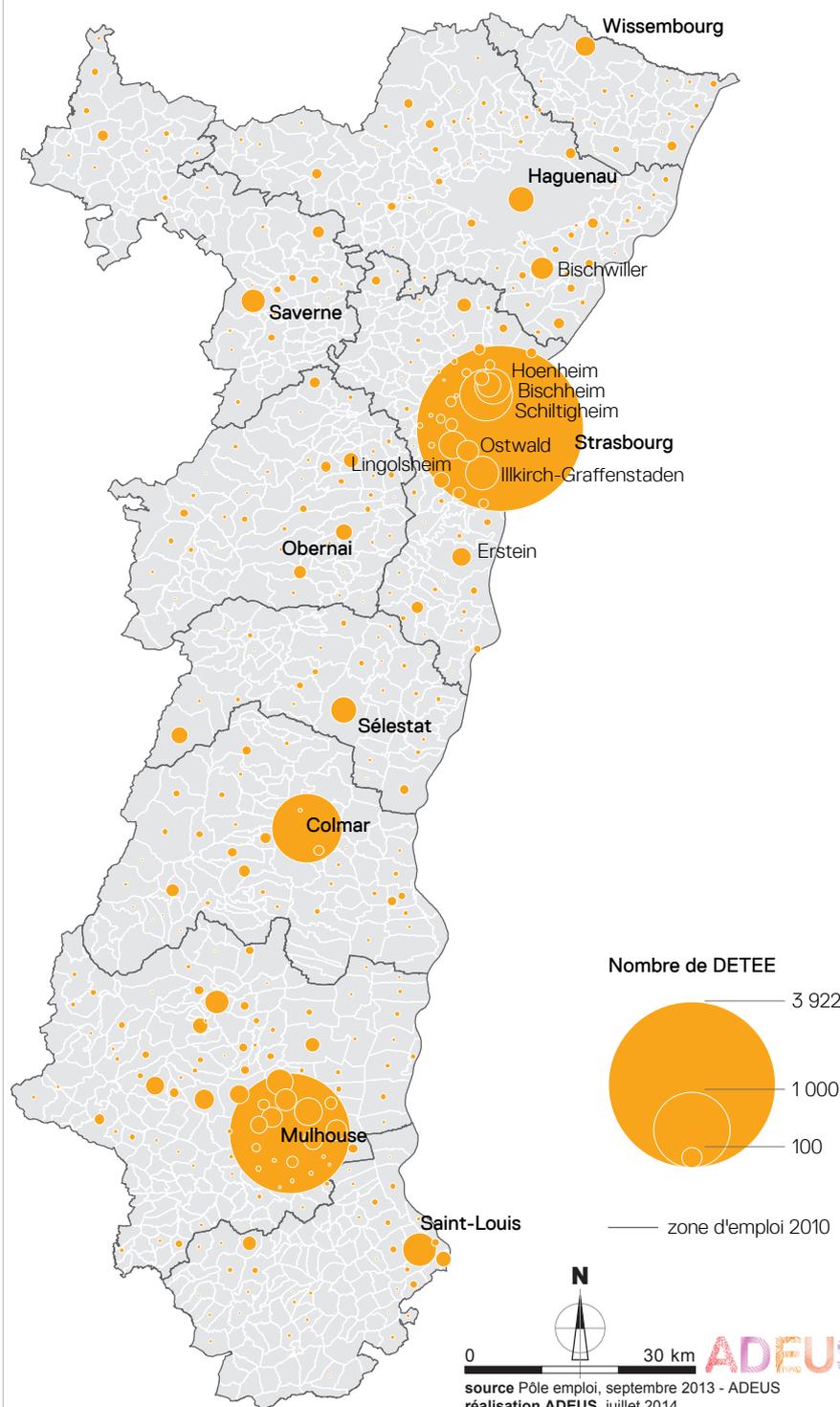
En Alsace, 7 % en moyenne des nouveaux demandeurs d'emploi qui s'inscrivent chaque trimestre se retrouvent en situation « d'intensité » ou « d'éloignement de l'emploi » (DETEE) 24 mois après cette première inscription.

Deux tiers des DETEE en Alsace habitent des communes de 10 000 habitants et plus. L'éloignement de l'emploi est ainsi un phénomène éminemment urbain, expression des dysfonctionnements potentiels du marché de l'emploi dans les principales agglomérations.

La zone d'emploi de Strasbourg concentre plus d'un tiers des DETEE¹ en Alsace

En septembre 2013, on dénombrait en Alsace 16 625 DETEE, dont environ 37 % (6 404) habitent dans la zone d'emploi de Strasbourg, essentiellement concentrés dans la CUS (5 886 DETEE). Ainsi la CUS, qui comptabilise près de 26 % de la population active alsacienne, concentre néanmoins plus de 35 % des demandeurs d'emploi très éloignés de l'emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI EN ALSACE (SEPTEMBRE 2013)



1. Demandeurs d'emploi très éloignés de l'emploi inscrits auprès de Pôle emploi en catégorie A, B ou C (en recherche active d'emploi) au cours du mois de référence et ayant été, en sus, inscrits pendant 21 mois ou plus en catégorie A (en recherche active et sans aucune activité professionnelle rémunérée) au cours des 24 mois précédant le mois de référence.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

12 % des demandeurs d'emploi de la CUS peuvent être considérés comme étant très éloignés de l'emploi

Les DETEE représentent ainsi environ 1 % de la population totale de la CUS et 3 % de la population active (population 2010). Cette concentration des DETEE dans la CUS signale un effet d'agglomération du phénomène de l'éloignement de l'emploi.

La commune de Strasbourg concentre à elle seule deux tiers des DETEE (3 937) de la CUS et environ 24 % des DETEE en Alsace.

35 % des DETEE (5 879) de l'Alsace habitent dans la CUS et 67 % des DETEE de la CUS habitent à Strasbourg. Les communes de la première couronne Nord (Hœnheim, Bischheim et Schiltigheim) concentrent 11 % des DETEE de la CUS et celles de la première couronne Sud 8,7 % (Lingolsheim, Ostwald et Illkirch-Graffenstaden).

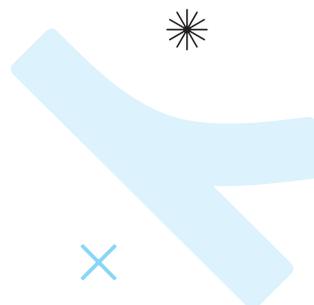
Globalement, 12 % des demandeurs d'emploi de la CUS sont aujourd'hui en situation d'éloignement de l'emploi. Cette part varie cependant de manière importante : par exemple, les DETEE représentent moins de 6 % des DEFM à Niederhausbergen et plus de 16 % à Geispolsheim.

A Strasbourg, 2,1 % de la population active est ainsi au chômage et en situation d'éloignement de l'emploi. Si l'on considère cet indicateur (DETEE/pop. en âge de travailler) comme représentatif du phénomène de l'éloignement de l'emploi parmi la population active, les communes de la CUS les plus touchées par ce phénomène sont Schiltigheim (3,4 %), Bischheim (3,2 %), Strasbourg (3,2 %) et Hœnheim (2,6 %).

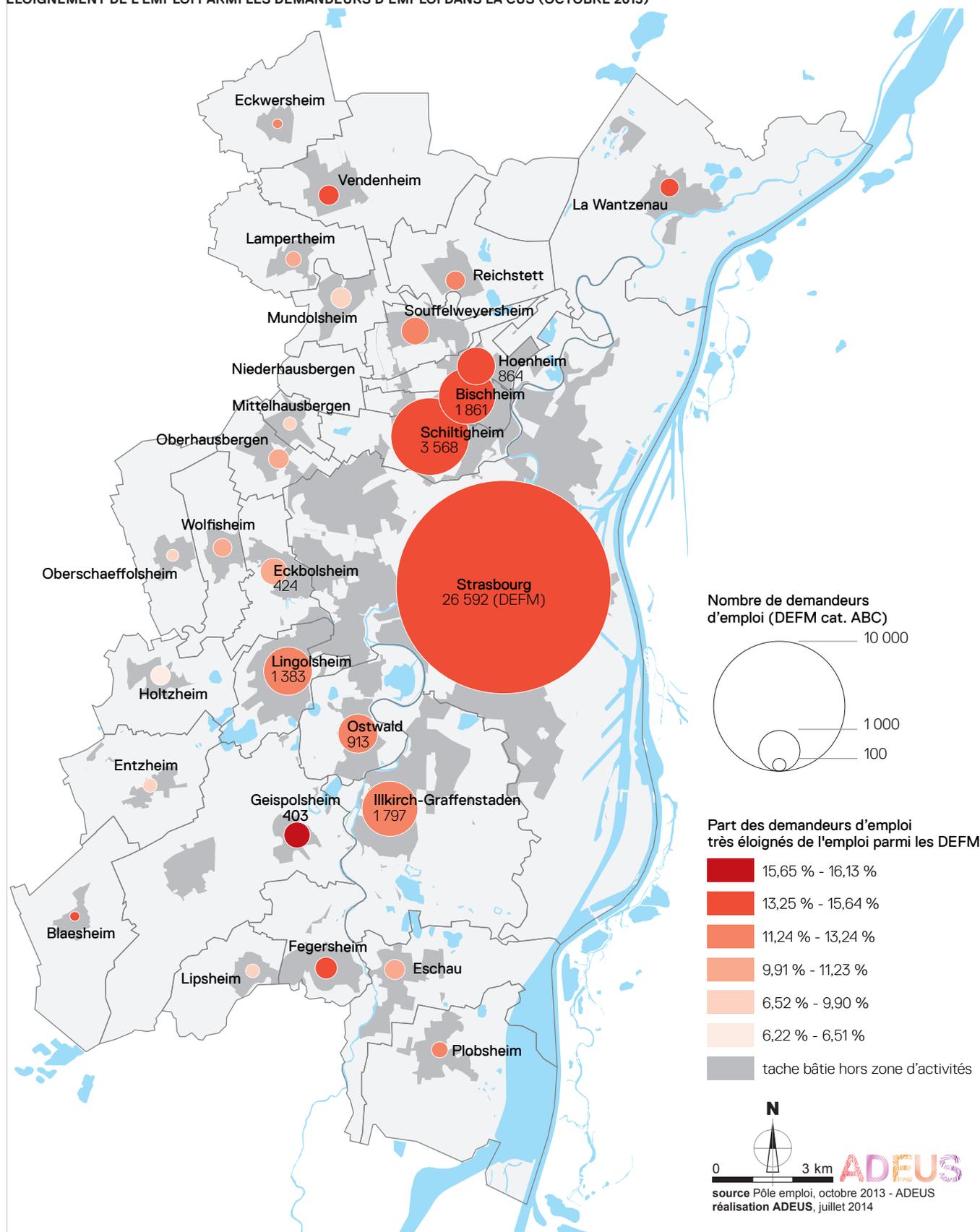
LES DETEE DANS LA CUS (SEPTEMBRE 2013)

Commune CUS	DETEE	Part des DETEE parmi la population active	Part des DETEE parmi les DEFM
Bischheim	274	3,2 %	14,7 %
Blaesheim	9	1,4 %	15,5 %
Eckbolsheim	45	1,4 %	10,6 %
Eckwersheim	7	1,0 %	11,9 %
Entzheim	10	0,9 %	8,2 %
Eschau	28	1,1 %	11,2 %
Fegersheim	44	1,6 %	15,6 %
Geispolsheim	65	1,9 %	16,1 %
Hœnheim	133	2,6 %	15,4 %
Holtzheim	14	0,9 %	6,2 %
Illkirch-Graffenstaden	236	1,8 %	13,1 %
Lampertheim	16	1,1 %	10,9 %
Lingolsheim	168	2,1 %	12,1 %
Lipsheim	10	0,8 %	8,8 %
Mittelhausbergen	8	1,0 %	7,5 %
Mundolsheim	24	1,0 %	9,8 %
Niederhausbergen	<5	0,5 %	N/A
Oberhausbergen	26	1,2 %	10,7 %
Oberschaeffolsheim	9	0,8 %	9,6 %
Ostwald	108	2,1 %	11,8 %
Plobsheim	19	1,0 %	11,9 %
Reichstett	29	1,5 %	12,3 %
Schiltigheim	523	3,4 %	14,7 %
Souffelweyersheim	54	1,4 %	12,4 %
Strasbourg	3 937	3,1 %	14,8 %
Vendenheim	38	1,4 %	15,1 %
La Wantzenau	29	1,0 %	13,9 %
Wolfisheim	23	1,1 %	10,6 %
Total CUS	5 886	2,6 %	12,1 %

Sources : INSEE / Pôle emploi, septembre 2013



ÉLOIGNEMENT DE L'EMPLOI PARMIS LES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA CUS (OCTOBRE 2013)



Démographie des demandeurs d'emploi très éloignés de l'emploi

Une grande majorité des DETEE n'habite pas en ZUS

Bien que les DETEE soient plus susceptibles d'habiter en ZUS que la moyenne des habitants de leurs unités urbaines, la part des DETEE qui habitent en ZUS est minoritaire. Aujourd'hui, 25 % des DETEE de la ZE de Strasbourg (1 616) habitent en ZUS (en Alsace : 16 %). Cependant, cette part est à mettre en perspective car les ZUS ne recouvrent pas la totalité des zones prioritaires (dont des NQP²). Elle est aussi à mettre en perspective avec la part des habitants en ZUS parmi la population globale de ces territoires. Ainsi, il convient de rappeler qu'en 2009, 19 % des habitants de l'unité urbaine de Strasbourg³ vivaient en ZUS (en Alsace : 10 %).

PART DES POPULATIONS HABITANT EN ZUS

Alsace	ZE Strasbourg
16 % des DETEE en sept. 2013 (2 740)	25 % des DETEE en sept. 2013 (1 616)
10 % de l'ensemble des ménages en 2009 (122 179)	19 % de l'ensemble des ménages en 2009 (76 680)

Source : Pôle emploi, sept. 2013, données brutes / INSEE

42 % des DETEE de la ZE de Strasbourg bénéficient du RSA

Près des deux tiers des DETEE en Alsace ne bénéficient pas du RSA. La part des bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi très éloignés de l'emploi est toutefois nettement supérieure dans la ZE de Strasbourg (42 %) qu'en Alsace (34 %).

L'éloignement de l'emploi frappe plus fortement les hommes DEFM

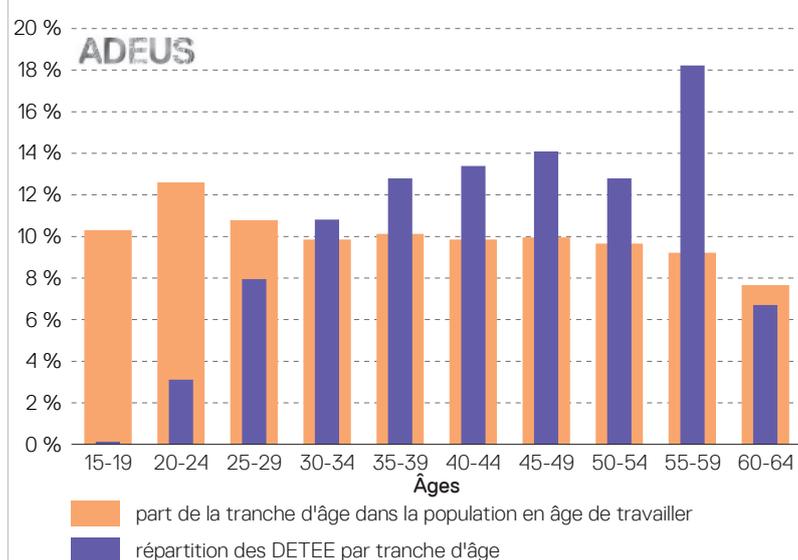
Dans la zone d'emploi de Strasbourg, 60 % des DETEE sont des hommes (57 % en Alsace). Cependant, selon leur métier d'origine, les deux sexes sont frappés distinctement par l'éloignement de l'emploi. Ainsi, les femmes sont plus susceptibles d'être en situation d'éloignement de l'emploi lorsque leur activité antérieure était dans les filières du commerce, vente et grande distribution, des services à la personne et à la collectivité, de support à l'entreprise.

Les hommes, en revanche, sont davantage susceptibles d'être en situation d'éloignement de l'emploi lorsqu'ils sont en provenance des filières de la construction, bâtiment et travaux publics, de l'industrie, de l'installation et maintenance, du transport et logistique.

L'éloignement de l'emploi en Alsace s'accroît avec l'âge parmi les DEFM

L'âge constitue aujourd'hui l'un des principaux facteurs de l'éloignement de l'emploi en Alsace. La catégorie des 55-59 ans est celle qui exprime la plus grande difficulté à retrouver un emploi (18 % des DETEE sont âgés de 55 à 59 ans), tandis que la précédente génération (celle des 50-54 ans) représente 13 % des DETEE.

RÉPARTITION DES DETEE PAR TRANCHE D'ÂGE (SEPT 2013) ET PART DES TRANCHES D'ÂGE DANS LA POPULATION TOTALE EN ÂGE DE TRAVAILLER (2010) - ZE STRASBOURG



Sources : DETEE (Pôle emploi)/Population (INSEE RGP 2010)

Un fort impact de la qualification, de la spécialisation et du niveau de formation

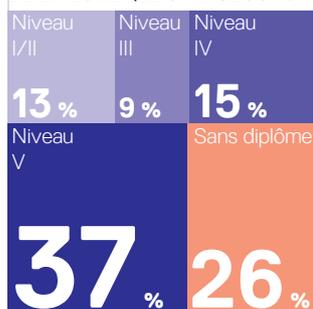
Dans la zone d'emploi de Strasbourg, 63 % des DETEE sont sans diplôme ou titulaires d'un diplôme de niveau V. 78 % possèdent un diplôme de niveau IV (équivalent BAC) ou moindre. Cependant, les titulaires d'un diplôme universitaire sont représentés à hauteur de 13 % des demandeurs d'emploi

2. Nouveaux quartiers prioritaires.

3. Dans l'unité urbaine de Strasbourg se situent 10 des 19 ZUS d'Alsace.

très éloignés de l'emploi de la zone d'emploi de Strasbourg, soit à un niveau comparable aux titulaires d'un diplôme de niveau BAC.

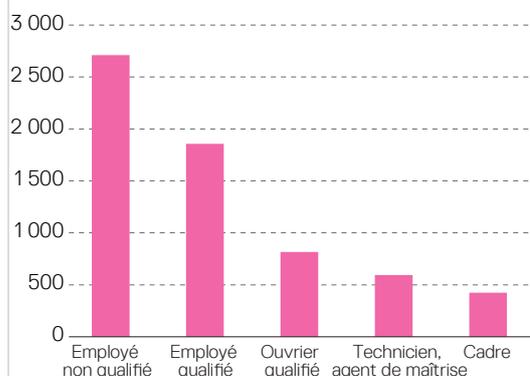
RÉPARTITION DES DETEE SELON LEUR NIVEAU DE DIPLÔME (ZE STRASBOURG - SEPTEMBRE 2013)



Source : Pôle emploi, sept. 2013, données brutes

Par ailleurs, les employés qualifiés représentent 42 % des DETEE, mettant en relief l'importance de la qualification (au-delà de la formation académique) en tant que critère d'exposition des travailleurs à l'éloignement de l'emploi.

CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI ANTÉRIEUR (DETEE ZE STRASBOURG, SEPTEMBRE 2013)



Source : DETEE (Pôle emploi)

Le licenciement et la fin de contrat, principales causes de la recherche d'emploi

Aujourd'hui, nous ne connaissons que de manière partielle les circonstances immédiates pour lesquelles les DEFM sont mis en situation de recherche d'emploi : en effet, 46 % des DETEE déclarent des causes diverses et « autres cas » pour expliquer leur mise en situation de recherche d'emploi.

Parmi les causes connues (et compte tenu de la situation économique actuelle), le licenciement (économique ou autre) demeure la principale cause identifiée de recherche d'emploi parmi les DETEE

dans la zone d'emploi de Strasbourg (37 %, en Alsace : 36 %), suivi par la fin de mission/contrat (30 %) et la reprise d'activité (22 %).

CAUSES CONNUES DE MISE EN SITUATION DE RECHERCHE D'EMPLOI (DETEE ZE STRASBOURG - SEPTEMBRE 2013)

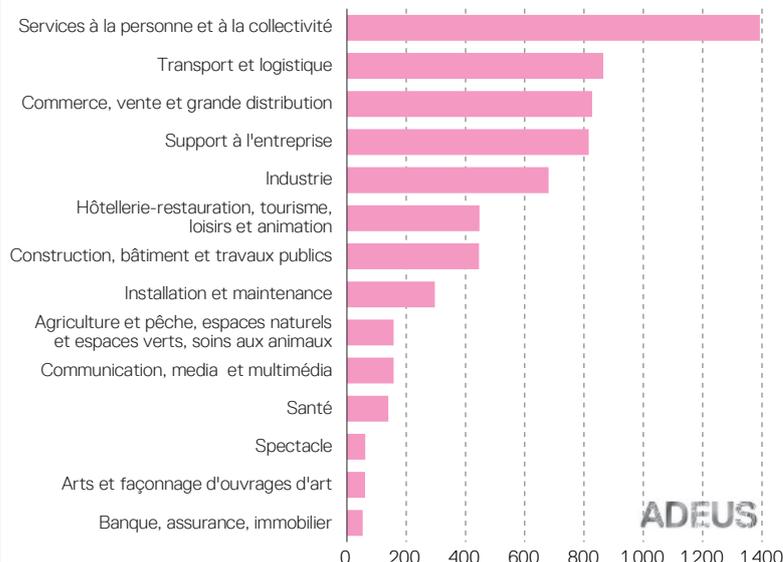


Source : Pôle emploi, sept. 2013, données brutes

Les secteurs économiques les plus impactés par l'éloignement de l'emploi

Formellement, 26 % des DETEE de la ZE de Strasbourg sont enregistrés comme venant du secteur « services à la personne et à la collectivité ». Cependant, la diversité de cette catégorie (incluant la plupart des emplois publics mais aussi des activités comme celles du service à la personne ou le nettoyage), rend difficile son interprétation. En revanche, 60 % des DETEE déclarent provenir des secteurs du transport, de la logistique, du commerce et de la distribution, de support à l'entreprise et de l'industrie.

SECTEURS ÉCONOMIQUES DE PROVENANCE DES DETEE (ZE STRASBOURG)



Source : DETEE (Pôle emploi)

Conclusion

L'éloignement de l'emploi concerne les personnes rencontrant les plus grandes difficultés d'accès au marché de l'emploi. Il est traduit concrètement par l'ensemble de contraintes et de difficultés durables qu'une personne active peut affronter pour trouver ou se maintenir en situation d'emploi formel et rémunéré.

Loin de constituer un statut individuel, l'éloignement de l'emploi représente un véritable phénomène social et devient, aujourd'hui, un enjeu central pour les acteurs institutionnels locaux, car il s'agit d'un facteur primordial de précarité et de pauvreté au niveau local : par exemple, 42 % des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi dans la zone d'emploi de Strasbourg sont bénéficiaires du RSA.

La probabilité d'être en situation d'éloignement de l'emploi en Alsace semble s'accroître avec l'âge et impacter aujourd'hui fortement les personnes ayant entre 55 et 60 ans.

Il s'agit également d'un phénomène éminemment urbain en Alsace : la zone d'emploi de Strasbourg concentre plus d'un tiers des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi en Alsace. Dans la CUS, 12 % des demandeurs d'emploi peuvent être considérés comme étant éloignés de l'emploi. Cependant, une grande majorité des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi n'habite pas en ZUS, bien qu'ils soient plus susceptibles d'y habiter que la moyenne des habitants de leurs unités urbaines. Fortement liées à l'économie urbaine, les personnes les plus impactées par l'éloignement de l'emploi dans la ZE de Strasbourg proviennent aujourd'hui des secteurs transport & logistique, industrie, commerce et services aux entreprises.

Cette note, exploitant les données de pôle emploi sur les demandeurs d'emploi, montre que l'éloignement de l'emploi est étroitement lié à la qualification, à la spécialisation et au niveau de formation.

Elle montre également que le licenciement demeure la principale circonstance de mise en situation de recherche d'emploi pour les DETEE.



LE COMITÉ D'ORIENTATION ET DE COORDINATION DU BASSIN D'EMPLOI DE STRASBOURG EST FORMÉ PAR :



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**
 Equipe projet : **Colette Koenig** (chef de projet), **Diego Cortes** (responsable de livrable), **Edith Henninger** (Pôle emploi), **Virginie Hamm**
 N° projet : **1.1.5.7** - Photo et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
 Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org